

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
 Pour six mois..... 1.50
 Pour quatre m..... 1.00

Édition Hebdomadaire
 Pour l'année.....\$1.00
 Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
 Tous les jours..... 0.05
 Trois fois par semaine..... 0.07
 Une fois la semaine..... 0.08

Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.50

Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 20 Juillet 1885

LA PROROGATION DES CHAMBRES

Son Excellence le Gouverneur-Général, accompagné de son entourage officiel et escorté par les Dragons de la Princesse Louise, s'est rendu à 2 heures cet après-midi à la salle du Sénat où a eu lieu, avec le cérémonial accoutumé, la prorogation des Chambres.

La démonstration empruntée, cette année, un cachet spécial de solennité à la présence du 9ème bataillon, de Québec, qui était arrivé du Nord-Ouest quelques heures auparavant et a servi de garde d'honneur au représentant de Sa Majesté.

Voici le discours prononcé par le marquis de Lansdowne :

Honorables messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes,

Je viens vous offrir mes remerciements pour le zèle avec lequel vous avez rempli vos fonctions pendant cette longue session.

Elle a été, à plusieurs points de vue, une session mémorable, surtout parce qu'elle a duré la marche paisible du Canada qui n'avait pas été troublée pendant plusieurs années à être interrompue par un mouvement insurrectionnel dans les territoires du Nord-Ouest.

Je vous félicite sur la suppression rapide et complète de ces troubles et sur le retour de la confiance publique dans les régions qui en ont été le théâtre. L'insurrection a été écrasée par la force militaire du Canada, sous les ordres du général Middleton, d'une manière qui mérite les plus grands éloges. Le courage déployé par nos soldats-citoyens en face d'un ennemi redoutable et déterminé, leur bonne humeur au milieu des fatigues et des privations, le respect avec lequel ils se sont soumis aux sacrifices inévitables lorsque les citoyens de toutes classes sont appelés à prendre les armes, en abandonnant tout le bien-être de la vie sociale, leur fait le plus grand honneur.

Je suis heureux de voir que les deux Chambres ont considéré que le major général Middleton, les officiers et les soldats sous ses ordres, avaient mérité des remerciements formels. J'ai eu l'agréable devoir d'attirer l'attention du gouvernement de Sa Majesté sur la valeur des services qui ont été rendus à l'empire en cette circonstance.

Je ne puis quitter ce sujet sans exprimer les regrets que j'ai éprouvés en voyant que nos succès avaient été acquis au prix de tant d'existences précieuses pour le Canada. On conservera longtemps parmi nous, avec un sentiment de reconnaissance, le souvenir de ceux qui sont tombés sur le champ de bataille ou qui sont morts à la suite de maladies contractées pendant la campagne.

Je suis heureux de rendre hommage au gouvernement des États-Unis qui a pris à temps les mesures nécessaires pour empêcher la coopération des insurgés du côté de sa frontière.

La mesure qui règle le cens électoral va donner le droit de vote à un grand nombre de personnes qui jusqu'ici n'ont pas participé aux élections de députés à la Chambre des Communes, et mettra la représentation à l'abri des changements fréquents que les législatures provinciales, agissant sans entente préalable, apportaient au cens électoral.

Le règlement de toutes les questions débattues entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba, va, je l'espère, satisfaire les espé-

rances du peuple de cette province. L'acte qui restreint l'émigration chinoise au Canada fera disparaître, je n'en doute pas, le mécontentement qui a existé à ce sujet, depuis quelque temps, à la Colombie-Britannique.

L'aide accordée à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien nous assurera les avantages que l'on est en droit d'attendre de cette grande entreprise lorsqu'elle sera terminée, tandis que les concessions de terres et les octrois d'argent aux autres chemins de fer, dans les différentes parties du pays, devront accélérer l'établissement des régions encore incultes.

La conversion rapide de nos obligations à 5 pour 100, échues récemment, en fonds à 4 pour 100, et le succès de notre emprunt de £4,000,000 sterling, offert dernièrement au marché de Londres, démontrent l'état satisfaisant du crédit du Canada.

Je vous félicite aussi d'avoir passé les autres mesures utiles, soit d'un caractère public, soit d'un caractère privé.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie pour les subsides que vous avez votés pour le service public.

Honorables Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes,

Les changements apportés au tarif tendront à augmenter le revenu et mettront le gouvernement en état de faire face aux dernières obligations du pays.

Je vous réitère mes remerciements et je mets fin, pour le présent, à vos importantes fonctions.

La salle du Sénat était littéralement encombrée par une foule brillante d'invités et de curieux, accourus pour assister à la clôture de la session et la plupart pour apercevoir les braves volontaires du 9ème.

RETOUR DU 65e

Le 65ème bataillon a passé à la gare Union à 4.45 ce matin, en route pour Montréal. Au premier rang de la foule nombreuse accourue pour saluer et acclamer nos braves volontaires, on remarquait Son Honneur le maire MacDougal ; les échevins Desjardins, Durocher, Germann, Cunningham, O'Keefe ; le greffier de la cité, M. Lett ; M. Stanislas Drapeau, président de la Société St Jean-Baptiste ; M. le Dr Prévost, président de l'Institut Canadien, etc.

Le Maire a lu au bataillon l'adresse suivante :

"Aux officiers et aux soldats du 65ème Bataillon"
 Soldats de l'armée du Canada, — Au nom des citoyens d'Ottawa, je vous souhaite une chaleureuse et cordiale bienvenue, à votre retour des champs de bataille du Nord-Ouest.

Comme le reste du peuple canadien, les citoyens de la capitale ont été témoins, avec une vive admiration et un immense orgueil, de la noble et galante manière avec laquelle les volontaires du Canada ont répondu à l'appel aux armes qui leur était jeté. L'histoire peut avoir déjà enregistré une conduite aussi généreuse, mais elle n'a jamais rien raconté qui la surpassât.

Les membres du 65ème bataillon peuvent à juste titre se féliciter d'avoir, durant la campagne qui vient de se terminer, aidé à accroître le prestige et le crédit de leur pays parmi les autres nations ; conséquence qui tire son origine du fait qu'ils ont affirmé aux yeux de tous la confiance que nous pouvons reposer en nos forces nationales et l'héroïsme qui vit dans nos rangs.

Je vous dis maintenant adieu et je vous souhaite un heureux retour dans vos foyers. J'espère aussi que vous ne serez pas appelés de

sitôt à abandonner les sentiers de la paix pour aller braver les dangers des combats.

F. McDUGAL, Maire.

W. P. LETT, Greffier de la cité, Ottawa 20 juillet 1885.

Le Col. Ouimet remercia brièvement en français les citoyens d'Ottawa pour leur sympathique démonstration. Les volontaires du 65ème n'ont fait que leur devoir, a-t-il dit, quand ils ont abandonné leurs foyers et leurs familles pour aller affronter les dangers et les endurance cruelles de la guerre. Quoique tous n'aient pas eu l'avantage de marcher à la bataille, chacun s'est conduit de manière à faire honneur à son pays.

Bientôt après, le train partait, poursuivi au loin par les acclamations enthousiastes de la foule et aux accords de la fanfare du 65ème qui était venue rencontrer le bataillon dans la capitale et a été fort admirée pour sa belle musique.

Les volontaires du 65ème bataillon ont rapporté du Nord-Ouest une allure martiale qui les fait paraître magnifiques, mêmes sous leurs costumes horriblement en loques et attestant avec éloquence de rudes états de service.

Honneur à ces braves et ces vaillants !

LE 9ème A OTTAWA

Le 9ème bataillon a débarqué dans la capitale à midi, aujourd'hui, et a servi de garde d'honneur à Son Excellence le Gouverneur-Général pour la prorogation des Chambres.

Il a fort excité l'admiration partout sur son passage, tant à cause de l'excellente tenue que de l'allure martiale de tous les soldats qui le composent.

Après avoir été l'objet d'un très-chaleureux et flatteur accueil de la part de l'honorable M. Caron, ministre de la milice, de l'honorable M. Kirkpatrick, président de la Chambre des Communes, et de nombre d'autres notabilités politiques et civiles, il a été très cordialement complimenté par Son Excellence le Marquis de Lansdowne et la foule immense accourue pour le voir l'a acclamé avec enthousiasme et lui a fait une véritable ovation.

Enfin, vers 4 heures p. m., le 9e bataillon a repris le chemin de la gare Union aux accords de la fanfare de Ste Anne, escorté par les Gardes à pied du Gouverneur-Général, et par un cortège immense de citoyens, aux premiers rangs duquel on remarquait la plupart des membres de la Société St Jean-Baptiste d'Ottawa et de nombreux représentants de toutes les associations canadiennes-françaises de la capitale.

Il y a eu discours d'adieu à la gare et le Capt. Amyot s'est montré digne de la belle réputation qu'il s'est acquise avec ses braves au Nord-Ouest.

Bravo et honneur aux volontaires du 9ème !

PÈLERINAGE

Le pèlerinage des Canadiens-Français de cette ville à Ste Anne Anne de Beaupré aura lieu le 28 de ce mois. L'organisation est complétée et rien ne laisse à désirer pour le confort des pèlerins. Messire J. O. Routhier, V. G., accompagnera le pèlerinage ainsi que bon nombre d'autres prêtres de la ville et du diocèse.

Tout promet un bon succès. Au delà de 500 ont déjà retenu leurs billets et il reste à peine quelques cabines à vendre. Les organisateurs ont l'intention de limiter le nombre des pèlerins à 800 pour donner plus de confort. Les pèlerins de Notre-Dame, de la paroisse Ste Anne et de Hull se préparent pieusement en suivant avec empressement les exercices de la neuvième préparatoire.



LES VOLONTAIRES D'OTTAWA.

TOUTES LES Sociétés Nationales DE LA VILLE D'OTTAWA

Sont par les présentes respectueusement invitées à se réunir et se

JOINDRE A LA PROCESSION De la gare Union au carré du Parlement, à l'occasion de la

Réception des Volontaires d'Ottawa, A leur arrivée du Nord-Ouest.

Par ordre du Comité, Ottawa, 16 juillet, 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

VENTE SPECIALE

A commencer de ce jour.

Rideaux de Madras, Mousseline, à 25c. la verge.
 Indienne anglaise, qualité supérieure, couleurs prononcées, 9 cts.
 Broderies, depuis 4 cts. en montant.
 Bonne Mousseline anglaise, 7 1/2 cts.
 Ces marchandises ont leur pleine valeur.

25 doz prs. de bas pour Dames

Surplus de Stock, que nous vendrons à 10 cts. la paire.

Examinez notre vitrine et vous y verrez un assortiment de

Soie Brochée de très qualité, A 55 CENTS.

Gants de Kid, à 4 boutons, 65 CENTS.

BLAIS & THERIAULT, 73 Rue Sparks.

\$10,000.00

MARCHANDISES DE GOUT

Articles de Modes

A VENDRE DE SUITE

VEZ-VOUS besoin d'un CHAPEAU à moitié prix ?

VEZ-VOUS besoin de riches PLUMES et d'élégante FLEURS ?

VEZ-VOUS besoin de nouvelles DANTELLES et de FICHUS ?

VEZ-ENCORE NOUS VOIR.

A. Woodcock

Magasin Spécial de Modes, 39, RUE SPARKS.

Mlle A. McDONALD

Ci-devant de la maison Beckett & McDonald, a certainement

L'assortiment le plus complet et des mieux choisis

D'ARTICLES DE MODES

Prix modérés, vu que ce stock a été acheté pour argent comptant.

521 RUE SUSSEX.

D. GARDNER & Cie. 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS !

3,000 PIECES D'INDIENNES Patrons nouveaux et très jolis. Ces Indiennes doivent être vendus de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINE A ROBE Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge. Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez

D. GARDNER & Cie., NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS Importateurs Directs.

Photographies LA PROTECTION SANS EGALE

GRANDE REDUCTION POUR UN MOIS SEULEMENT

Photographies grandeur CABINET \$2.00 par Doz.

CHEZ Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, Coin de la rue Rideau.

OTTAWA. 18 Oct. 1884

G. J. Labelle, Huissier de la Cour Suprême, B. C. RUE BRITANNIA, HULL.

Ottawa, 20 nov. 1884

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à SAMEDI, le 25 Juillet prochain, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour Solives en fer laminé et Pontres en plaques d'acier, pour le Nouvel Edifice des Ministères, rue Wellington, Ottawa, Canada."

On pourra voir les dessins et le devis au Ministère des Travaux Publics, Lundi, le 6me jour de Juillet et les jours suivants.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour un montant égal à cinq pour cent du total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 2 Juillet 1885

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciales, pour ARGENT COMPTANT.

N.B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co. RUE O'CONNOR.

4 décembre 1884